



FSU

Nièvre

Déclaration FSU au CDEN de la Nièvre le 15 octobre 2013

La Loi pour la refondation de l'école a été adoptée en juillet dernier. Si la FSU accueille favorablement un certain nombre de mesures qu'elle portait depuis longtemps, comme la scolarisation des moins de 3 ans, les dispositifs du "plus de maîtres que de classes", la redéfinition des missions de l'école maternelle, d'autres nous préoccupent :

- Au premier rang de nos préoccupations, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Pour la FSU, la réécriture du décret s'impose et doit garantir la prise en compte de l'avis des conseils d'école, les possibilités de dérogation et une pérennisation du financement, afin de proposer un accès à des activités péri-scolaires de qualité pour tous les élèves. L'offre péri-scolaire est variable selon que l'on vit dans un milieu rural ou urbain, dans un milieu riche d'équipements culturels et sportifs, ou encore dans un milieu riche en ressources humaines. Sans cadrage national et sans budget public d'accompagnement, celle-ci risque d'être une nouvelle source d'inégalités sur le territoire.
- L'accompagnement des élèves en situation de handicap est pour la FSU une autre source d'inquiétude : en effet, même si la demande portée depuis longtemps par notre fédération, de création d'un métier pour accompagner les enfants en situation de handicap a été entendue, elle ne l'a été que partiellement puisque la transformation des contrats en CDI, ne permet pas de résorber totalement la précarité. Et qui plus est, il n'y a pas de création de corps dans la Fonction Publique d'Etat pouvant donner des perspectives à ces métiers. Les premières mesures constituent une avancée, mais on est encore loin de réunir les conditions maximales d'inclusion sociale. Arriverons-nous enfin à offrir aux AVS une vie digne maintenant que leur mission fait l'objet d'une reconnaissance ?

Au-delà de ces inquiétudes fortes, les personnels de l'Education Nationale sont dans l'expectative de la relance de l'éducation prioritaire. La FSU porte le concept de l'éducabilité de tous, et défend pour cela, des contenus, des exigences et ambitions identiques pour toutes les écoles et établissements sur tout le territoire, avec des mesures spécifiques répondant aux besoins particuliers de l'éducation prioritaire, ces besoins devant être déterminés sur l'analyse de critères scolaires et sociaux objectifs concertés dans un cadre national. Des mesures spécifiques, déclinées en terme de temps dédiés à la concertation, de rémunération, et de moyens humains supplémentaires doivent être mises en place.

Sur toutes ces questions, 2013-2014 sera une année de discussions, et nous y prendrons toute notre place. Il en sera de même concernant la direction d'école et la révision des programmes. Nous attendons qu'il soit tenu compte des remontées du travail de nos collègues et de leurs organisations syndicales.

Vous l'aurez compris, cette année encore, la FSU continuera dans toutes les instances et ailleurs, de porter les exigences des personnels pour un projet d'école ambitieux, dont la mise en œuvre passe par une meilleure reconnaissance du professionnalisme des personnels : une reconnaissance que nous souhaitons basée sur la confiance et la coopération, qui passe par de véritables mesures d'augmentation des salaires et de revalorisation de nos carrières. Car, pour la FSU, il faut en finir avec la politique d'austérité. C'est par une véritable politique de l'emploi que nous pourrions redonner confiance aux jeunes générations.

A l'échelle départementale, nous pouvons faire un point rapide sur l'ambiance générale dans le département : il nous semble de bon aloi que les décisions prises par Monsieur le directeur académique soient communiquées aux représentants du personnel avant de l'être aux journalistes. Nous regrettons également l'absence d'un CTSD de rentrée, en amont de ce CDEN. Même si celui-ci n'a pas de caractère obligatoire, il aurait été le signe d'un dialogue social avec les personnels indispensable au bon fonctionnement du service public d'éducation. D'ailleurs, nous tenons à souligner qu'il y a eu un CTSD dans chacun des trois autres départements de l'académie.

Dans le premier degré, l'unique poste en réserve destiné à pallier une urgence après comptage à la rentrée s'est vu redistribué à Dornecy contre toute attente. Quant à l'affectation d'un remplaçant sur une création de classe à la maternelle Jules Ferry, nous y voyons la reconnaissance de la pertinence de nos arguments cités en CTSD.

Dans le second degré, nous constatons qu'en collège, il y a encore trop de classes qui approchent ou atteignent les 30 élèves ce qui, pour la FSU, ne permet pas une prise en charge efficace de tous les élèves dans la classe. Nous regrettons la fermeture de l'internat de Corbigny, qui pour nous, est la conséquence du choix de fermer, il y a quelques années les CLAD, sans lui substituer un autre dispositif. Ces classes accueillaient pourtant des élèves fragiles et leur permettaient de travailler à un rythme moins soutenu.

Concernant la rentrée scolaire dans les lycées et les collèges, la FSU constate qu'elle est marquée par des difficultés à pourvoir tous les postes qui ont nécessité, d'une part, le recours à des personnels précaires, et d'autre part, à mobiliser parfois la totalité des TZR dans certaines disciplines. Ceci réduit déjà à néant le potentiel de remplacement à cette époque de l'année (par exemple en mathématiques ...). La FSU voit dans ce problème la traduction concrète de la crise de recrutement qui touche la plupart des disciplines du second degré (1200 postes ne sont pas pourvus cette année au concours) et trouve son origine dans le manque d'attractivité résultant du gel des salaires et de l'augmentation de la charge de travail.

Parce que les enseignants et tous les personnels qui contribuent à la réussite du service public d'éducation ne peuvent qu'adhérer aux principes d'une école juste, exigeante et ambitieuse, nous souhaitons que ce CDEN fasse remonter ces fortes attentes des personnels.